

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 9 novembre 2005 de M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Marie-France Spielmann, Vera Figurek, Nelly Hartlieb, MM. Jean-Marc Froidevaux, Vincent Schaller, Alexis Barbey, Armand Schweingruber, Jean-Charles Lathion, François Gillioz, Olivier Coste et Pierre Maudet, acceptée par le Conseil municipal le 30 novembre 2005, intitulée: «Pour la mise en application du plan directeur de 1997 relatif à l'exposition des collections d'instruments anciens de musique propriété de la Ville de Genève ainsi que de ceux de la Fondation La Ménestrandie».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à réactiver au sein du Musée d'art et d'histoire les projets de mise en valeur des collections Ernst, Galletti ainsi que de celles de la Fondation La Ménestrandie;
- au besoin, à étudier toute autre possibilité hors du Musée d'art et d'histoire pour exposer ces collections.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Depuis la fermeture, en 1993, du musée situé à la rue Le-Fort, le département des affaires culturelles recherche une solution pour exposer à nouveau les instruments de musique. La collection d'instruments de musique du Musée d'art et d'histoire (MAH) est la plus grande collection d'instruments de musique de Suisse, avant celle du Musée historique de Bâle. En 2000, la Ville de Genève a acheté la collection de M. Angelo Galletti afin de compléter ce fonds.

Le MAH organise régulièrement des concerts pour garder en mémoire l'existence de cette collection connue des spécialistes, dans le cadre des activités Musée musique. Par ailleurs, le MAH a conclu une convention de prêt d'instruments avec le quatuor Terpsycordes, accord qui permet aux musiciens de bénéficier d'extraordinaires instruments d'époque. L'ensemble de la collection est entreposé dans un dépôt qui a l'avantage de garantir des conditions climatiques stables. A ce jour, aucune dégradation irréversible n'a été constatée. Le MAH a déterminé quels étaient les instruments les plus précieux et assure le contrôle annuel de l'état de conservation à des fins préventives.

Depuis 2002, une dizaine d'instruments, parmi les chefs-d'œuvre, sont exposés dans une salle consacrée aux expositions dossiers annuelles et sont restés

volontairement en exposition pour assurer une présence permanente de ces instruments au Musée d'art et d'histoire.

La volonté du département des affaires culturelles est bien sûr d'exposer plus d'instruments et de leur consacrer au moins une grande salle, dans un contexte muséal où les musées d'instruments de musique ouverts à Paris, Bâle et Bruxelles rencontrent beaucoup de succès.

Un projet d'installation des instruments à la villa Bernasconi, à Lancy, a dû être abandonné.

Le plan directeur de 1997 prévoyait une présentation dans les anciens locaux de la direction et de l'administration du MAH, libérés par l'installation du personnel au bâtiment des Casemates, solution qui, par la suite, s'est avérée impossible en raison de la réinstallation du Cabinet des dessins au MAH.

En 2005, le département des affaires culturelles a mené une réflexion sur l'avenir de ses musées. Plusieurs groupes de travail ont été formés afin d'apporter des propositions dans divers domaines. Ainsi, le groupe de travail «Arts appliqués» a notamment été chargé d'étudier la question de l'exposition des instruments de musique. Il a émis les propositions suivantes pour les années à venir:

- créer un musée filiale ou indépendant pour les instruments de musique: cette solution permettrait une ouverture en soirée pour des concerts sans nécessiter l'ouverture d'autres espaces, comme c'est le cas pour un musée polyvalent comme le MAH. Par ailleurs, le rattachement de la collection des instruments de musique aux arts appliqués n'est pas une nécessité, le rôle «décoratif» des instruments de musique étant secondaire.

Dans cette hypothèse, un lieu possible pourrait être la villa Bartholoni, actuellement occupée par le Musée d'histoire des sciences.

Cette hypothèse demande cependant un budget considérable pour la mise à niveau climatique du bâtiment, l'aménagement des vitrines de présentation avec équipement audio, la gestion du personnel nécessaire, et nécessite de trouver un nouveau lieu pour les collections du Musée d'histoire des sciences;

- présenter les instruments dans un espace prévu dans le Musée d'art et d'histoire: le projet Jean Nouvel réserve une grande salle pour l'exposition des instruments de musique et permet de disposer d'une salle polyvalente (Forum) pour les concerts et colloques. L'espace du MAH reste toutefois compté et doit être partagé entre les trois départements du Musée d'art et d'histoire (arts appliqués, beaux-arts, archéologie);
- si le projet Jean Nouvel ne peut être mené à bien, les travaux de mise à niveau du bâtiment du MAH permettraient de modifier une salle d'exposition existante pour la transformer en salle des instruments de musique.

Dans cette hypothèse, la salle des étains, nécessitant un rafraîchissement demandé depuis quelque temps déjà, pourrait être transformée en salle des instruments de musique.

Un budget attribué pour la transformation de cette salle permettrait une installation plus ou moins sophistiquée: un rafraîchissement des murs et un réaménagement des vitrines, avec une infrastructure audio, permettrait d'accueillir les instruments de musique à moindres frais. Un budget plus important permettrait d'acquérir de nouvelles vitrines.

Dans l'idéal, un budget optimal permettrait d'effectuer un remaniement complet de la salle et d'installer un équipement à la pointe de la technologie afin de garantir l'interactivité nécessaire entre les objets et le public.

Dans cette hypothèse, les concerts et colloques se dérouleraient encore dans la salle des armures. Des réflexions au sujet de cette variante sont déjà avancées (sélection des instruments, muséographie);

- si le Cabinet des dessins était déplacé, l'espace pourrait être récupéré pour les instruments de musique à l'entrée. Une enfilade de salles conviendrait bien à cette présentation, qui inclurait alors un salon pour les concerts démonstration;
- la collection d'instruments anciens de musique n'est actuellement pas gérée par un conservateur. Si l'on veut réaliser ce projet, il est indispensable d'engager un spécialiste.

Alors que le projet architectural de transformation et de rénovation du MAH de Jean Nouvel semblait impossible dans le contexte financier actuel, l'intérêt affiché récemment par des mécènes permet de reprendre un peu d'espoir de voir ce projet se réaliser. Il est donc prématuré de donner une réponse précise quant à l'affectation d'un espace pour les instruments de musique. La solution dépendra de l'option choisie pour le bâtiment de la rue Charles-Galland.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Patrice Mugny*

Le 29 novembre 2006.